

Accidents médicaux, erreurs médicales : Pensez aux associations

Juin 2016

De nombreuses personnes sont victimes chaque année d'accidents médicaux ou d'erreurs médicales pouvant pour certaines personnes provoquer des séquelles sévères et définitives. Le chiffre des personnes atteintes est difficile à déterminer car la majorité des personnes victimes ne déclarent pas leur accident ou l'erreur médicale.



1. [Des années de procédure](#)
2. [L'AVIAM](#)
3. [L'AAVAC](#)
4. [LE CISS](#)

Des années de procédure

De nombreuses personnes hésitent à déclarer leur accident ou l'erreur médicale car ils craignent les procédures, expertises, contre expertises très longues et souvent financièrement difficile à assumer sans être certain d'être entendus favorablement. Pourtant des associations existent et peuvent aider ces malades. Vous trouverez ci dessous 4 associations très actives pour aider les malades victimes d'accidents ou d'erreurs médicales.

L'AVIAM

L'AVIAM est une association d'aide aux victimes d'accidents médicaux et à leur famille.

- Tel-fax: 01 60 49 05 26
- <http://www.aviamfrance.org/qui.html>

L'AAVAC

L'AAVAC est une association d'aide aux victimes d'accidents médicaux, d'erreurs médicales ou d'accidents de la vie :

- <http://www.aavac.asso.fr/>
- Téléphone : 05 56 42 63 63

LE CISS

Le CISS, Collectif interassociatif sur la santé, regroupe plus de 30 associations intervenant dans le champ de la santé à partir des approches complémentaires de personnes malades et handicapées, de personnes âgées, de consommateurs et de familles.

- <http://www.leciss.org/>
- Téléphone : 01 40 56 01 49

Réalisé en collaboration avec des professionnels de
la santé et de la médecine, sous la direction du
Docteur Pierrick HORDÉ

Ce document intitulé « Accidents médicaux, erreurs médicales : Pensez aux associations » issu de **Journal des Femmes Santé** (sante-medecine.journaldesfemmes.com) est soumis au droit d'auteur. Toute reproduction ou représentation totale ou partielle de ce site par quelque procédé que ce soit, sans autorisation expresse, est interdite. Sante-Medecine.net adhère aux principes de la charte « **Health On the Net** » (HONcode) destinée aux sites Web médicaux et de santé. Vérifiez ici.